

Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour l'élection des représentants des étudiants dans les conseils de composante de l'Université de Rouen Normandie

Scrutins du 03 décembre 2024

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la circulaire en date du 11 octobre 2024 relative à l'organisation des élections des représentants des étudiants dans les conseils de composante de l'université (IAE, IUT d'Evreux, UFR LSH, UFR Santé, UFR ST, UFR STAPS) le mardi 03 décembre 2024 ;

Vu l'arrêté en date du 28 novembre 2024 relatif à la composition du bureau de vote dans le cadre de l'organisation des élections des représentants des personnels et des étudiants au conseil de composante de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie ;

Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le mardi 03 décembre 2024.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE ARRETE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus au conseil de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège des étudiants :

Nom des listes	Titulaires	Suppléants	Suivants de liste*
« Santé partagée, une vision inter filière de l'UFR »	-DIDON Nina -PORET-FERELLA Ash -TURPIN Eva -LA CASA Nolhan -LEFEVRE Clémence -JARRIN Matteo -TENDIL Myriam -MAUGUIL Teo -BLANGY LEBESNE Valentine	-DEMERVILLE Jocelin -BERTAGNINI Elea -SCIAUVAUD Axel -LEMAIRE Anaïs -DELGERIE Valentin -TATLI CIOGLU Sila -PELLETIER Rémi -HENRY Alise -GAMBERT Louison	

* Les suivants de listes n'ont pas qualité d'élus mais sont mentionnés à titre indicatif en cas de vacance de siège.

Article 2: La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités.

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON

ANNEXE

COLLEGE ETUDIANTS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	8 265
Nombre de bulletins dans l'urne	131
Nombre de suffrages exprimés	129
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de sièges titulaires	6

Ont obtenu :

La liste « **Santé partagée, une vision inter filière de l'UFR** » : **129 voix soit 9 sièges**

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON